

RE: Amendements PPL PFAS

HERVÉ Lucile

Ven 22/03/2024 15:02

À : 'PAULANGE-VIVIER Tatiana'

Cc : 'MARMIER Mathilde' [REDACTED]; 'VIEILLEFOSSE Aurelie' [REDACTED]; 'ROSSI Laurianne'

[REDACTED];JUST Samuel [REDACTED]

📎 1 pièces jointes (17 Ko)

RG ART1 RAPP.docx;

En complément, vous trouverez ci-joint la proposition de « compromis » des écologistes, qui semble susciter l'engouement du député Cyrille Isaac Sibille. Après discussions avec les trois groupes de la majorité, ils sont globalement alignés et leur position est la suivante

Article 1^{er}

- Suivre la position des écologistes, et interdire en 2025 l'utilisation des PFAS dans les cosmétiques et les farts
- Suivre la première proposition qu'on leur a envoyé (ils sont au courant qu'elle est encore susceptible d'évoluer) sur les emballages alimentaires et l'habillement, qui renvoyer au calendrier européen des directives emballages et REACH
- Maintenir les dispositions sur le contrôle de l'eau
- Maintenir les dispositions sur le rapport du Gouvernement

Article 2

- Soutien de la redevance, en renvoyant ses modalités par décret
- En alternation proposer un principe pollueur- en demandant une contribution (type taxe carbone) sur la distribution des PFAS ou leur intégration au stade de la production (type REP) qui pourrait être combinée à une interdiction des rejets de PFAS par tout industriel

Article 3

- Suppression du gage sur les bénéfices des entreprises

Cyrille Isaac-Sibille risque également de déposer un article additionnel après le 2 visant à interdire tous rejets de PFAS, que les autres groupes de la majorité seraient susceptibles de voter. On lui a dit qu'on lui revenait mais qu'on était à priori très réservé sur le sujet, et que par ailleurs ça paraissait assez incompatible avec le fait d'instaurer une redevance.

Je laisserais Samuel compléter, mais on a insisté sur le fait que cranter une interdiction dès 2025, même sur des filières qui seraient prêtes, va globalement à rebours du message « simplification » et « pas de surtransposition » envoyé par le Gouvernement depuis plusieurs mois. Par ailleurs sur le sujet « ustensiles de cuisine », il y aurait à priori un risque pour l'entreprise SEB.

Bien à vous, Lucile

Duration	Percentage of Respondents
Less than 1 year	10%
1 to 2 years	25%
3 to 4 years	45%
5 to 6 years	85%
7 to 8 years	95%
9 to 10 years	80%
11 years or more	20%
